

L'emploi salarié

EFFECTIFS SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE, HORS INTÉRIM

Niveaux en milliers, évolutions en %, données CVS arrêtées au 5 octobre 2022

	Niveau		Évolution	
	2016	2021	2021 / 2020	Moyenne 2021/2016
Transports et entreposage	1 357,2	1 420,7	1,5	0,9
<i>dont transports routiers de voyageurs</i>	<i>100,1</i>	<i>99,9</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Transports routiers réguliers de voyageurs	66,2	71,1	0,2	1,4
Autres transports routiers de voyageurs	33,9	28,8	- 0,3	- 3,2
Ensemble du secteur privé	18 407	19 705	3,8	1,4

Champ : France hors Mayotte, ensemble du secteur privé hors intérim.

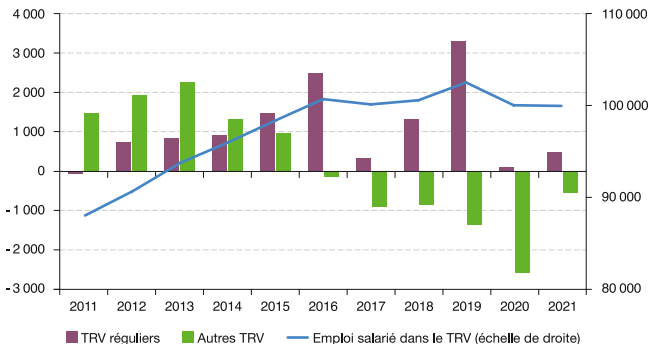
Sources : SDES à partir des estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee ; SNCF

Au 31 décembre 2021, plus de 70 % des 99 900 salariés du transport routier de voyageurs (TRV) sont employés dans les transports routiers réguliers par autocars ou navettes. Les autres salariés opèrent dans les services occasionnels de transport routier de voyageurs à la demande (excursions, transport de personnes à mobilité réduite).

L'effectif salarié du TRV est stable en 2021, après avoir diminué au premier semestre 2020, durant le premier confinement (- 1,8 % au premier semestre 2020, puis + 0,7 % au second semestre 2020). Sur cinq ans, le taux de croissance annuel moyen de l'effectif salarié du TRV est nul, alors qu'il est de 1,4 % pour l'ensemble du secteur privé.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ EN MOYENNE ANNUELLE

En nombre de salariés



Note de lecture : en 2021, 99 900 salariés travaillent dans le TRV. Par rapport à l'année précédente, le TRV régulier a créé 460 postes alors que les autres TRV ont perdu 540 postes.

Champ : France hors Mayotte, ensemble du secteur privé hors intérim.

Sources : SDES à partir des estimations trimestrielles Acooss-Urssaf ; Dares ; Insee

En moyenne annuelle, les effectifs salariés du TRV stagnent depuis 2016 autour de 100 000 emplois. De 2016 à 2021, l'effectif salarié augmente en moyenne de 1,4 % par an dans le TRV régulier, alors qu'il diminue de 3,2 % par an pour les autres TRV.

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT EN 2020

En %, au 31 décembre 2020

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 149 salariés	150 salariés et plus	Ensemble
Transports routiers de voyageurs	6,5	29,0	36,1	28,4	100
Transports routiers réguliers de voyageurs	3,8	25,8	35,2	35,2	100
Autres transports routiers de voyageurs	12,5	36,3	38,2	13,0	100

Note de lecture : 29,0 % des salariés du TRV travaillent dans des établissements employant de 10 à 49 salariés.

Champ : France hors Mayotte, établissements du transport routier de voyageurs.

Source : Insee, base Tous salariés 2020

Le tissu économique du TRV repose principalement sur des établissements de moins de 150 salariés qui regroupent 71,6 % des effectifs. Au sein du transport routier régulier de voyageurs, 35,2 % des salariés travaillent dans des établissements de plus de 150 salariés. Cette part est plus faible dans les « autres transports routiers de voyageurs » (13,0 %).